

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE RENCONTRE UN RENARD ?

EST-IL EN EN
BONNE SANTÉ ?
AVEZ-VOUS UNE QUESTION ?
/ UN PROBLÈME
DE COHABITATION ?

Bruxelles Environnement
(division biodiversité)
+32 (0)2 775 75 75

EST-IL
BLESSÉ/MALADE ?

Ligue Royale Belge pour
la Protection des Oiseaux
+32 (0)2 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be
www.protectiondesoiseaux.be
ou
Service des pompiers (numéro 112)

EST-IL MORT ?

EST-IL DANS UN LIEU
PUBLIC ?

Service environnement
de votre commune ou
Bruxelles-Propreté (dans les
espaces verts, parcs)

EST-IL DANS UN LIEU
PRIVÉ ?

Service environnement
de votre commune

PROTÉGEZ LE RENARD !

... Protégez les oiseaux et la faune sauvage !

AVEC VOTRE DON, VOUS AIDEZ LA LIGUE

À AGIR EN FAVEUR DES OISEAUX ET DE LA FAUNE SAUVAGE
AU TRAVERS DE NOS ACTIONS JURIDIQUES, DE SENSIBILISATION
ET DE COMMUNICATION.



Faites un don sur le compte
BE43 0000 2965 3001
de la LRBPO
ou en ligne sur :
www.protectiondesoiseaux.be

OU PLUS SIMPLE ENCORE

Scannez le QR code
avec l'appli Payconiq by
Bancontact



Soutenez-nous,
faites un don



LE RENARD À BRUXELLES

UTILE - SAUVAGE - PROTÉGÉ



LIGUE ROYALE BELGE
POUR LA

PROTECTION DES OISEAUX

Rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
+32 (0)2 521 28 50 - protection.oiseaux@birdprotection.be



www.protectiondesoiseaux.be



La Minute Sauvage

COHABITER

AVEC LE RENARD

Le renard roux est une espèce très commune de Bruxelles et bénéficie d'un statut de protection, à l'instar des autres espèces de mammifères indigènes.

SONT-ILS EN SURPOPULATION ?

La surpopulation n'existe pas chez les renards. En effet, ils régulent automatiquement le nombre d'individus présents sur une zone en fonction de l'abondance de nourriture.

SONT-ILS VECTEURS DE MALADIES ?

Oui, les renards sont susceptibles de transmettre des maladies à l'être humain comme beaucoup d'animaux sauvages. Par contre, il n'y a plus de cas de transmission de la rage d'un animal sauvage vers l'être humain depuis la fin des années 90 en Belgique et l'échinococcose n'est pas présente à Bruxelles, donc il n'y a pas de risques pour l'être humain.

SONT-ILS DANGEREUX ?

Il n'y a pas de cas d'attaques avérées sur un être humain ou sur un enfant en Belgique. Pour les animaux domestiques, le renard est susceptible de se défendre mais pas d'attaquer.

ONT-ILS UNE UTILITÉ ?

Oui, en consommant de petits rongeurs (rats, souris), le renard diminue la prévalence de certaines maladies et réduit les risques sanitaires.

FAUT-IL LES NOURRIR ?

Surtout pas ! En les nourrissant artificiellement, vous les habituez à la présence de l'homme. Ils deviennent ainsi plus vulnérables face aux personnes mal intentionnées. Le nourrissage artificiel est strictement interdit à Bruxelles, notamment pour éviter les nuisances qui en découlent (terrier au jardin, déjections,...). Par ailleurs, la nourriture distribuée est souvent inadaptée et peut entraîner des problèmes de santé (obésité, carence alimentaire,...). De plus, une augmentation de la nourriture disponible accroît artificiellement le nombre d'individus présents dans la ville.

QUE FAIRE POUR EUX ?

Si vous voulez les aider, ne les nourrissez pas et placez plutôt un bol d'eau chez vous. Ce petit geste permettra à toute la faune urbaine d'en profiter. Plus spécifiquement, Bruxelles Environnement met à disposition des riverains des poubelles dures orange pour les déchets alimentaires. Utilisez-les, elles permettent de limiter la nourriture disponible pour les renards !



La Minute Sauvage